

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 5 juin 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

« Le Plan National Santé Mentale Luxembourg (PNSM 2024-2028) prévoit plusieurs mesures destinées à renforcer la prise en charge psychiatrique et psychique au Luxembourg. L'objectif opérationnel 5.3 prévoit de garantir une intervention efficace et adaptée en cas détresse psychologique. Entre autres par un service de crise mobile disponible 24h/24h ou des services de consultations psychiatriques à bas seuil afin de garantir une prise en charge multidisciplinaire susceptible de réduire la durée des hospitalisations.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Madame la Ministre peut-elle indiquer où en est la mise en œuvre des différentes mesures prévues par l'objectif 5.3 du PNSM ?
- Quelles mesures sont prévues pour renforcer les services de soins psychiatriques à domicile ?
- Quels moyens financiers, humains et organisationnels sont mobilisés pour permettre la réalisation effective de ces mesures ?

- Madame la Ministre peut-elle préciser quels partenaires institutionnels, hospitaliers ou associatifs sont impliqués dans la mise en œuvre de l'objectif 5.3 ?
- Madame la Ministre peut-elle indiquer quels obstacles ont pu être identifiés à la réalisation de l'objectif ?»

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Cahen', with a large, stylized initial 'C'.

Corinne CAHEN
Députée